

Mairie de VIRELADE
4 rue de la Mairie
33720 VIRELADE
Email : mairie@virelade.fr
Téléphone : [05.56.27.17.70](tel:05.56.27.17.70)

PROJET PEDAGOGIQUE

PROJET PEDAGOGIQUE

2026/2027



Accueil périscolaire de l'école Rosa BONHEUR

17 Avenue de Carayon Latour
33720 – Virelade

Email : periscolaire@virelade.fr
Téléphone : [07.71.50.09.55](tel:07.71.50.09.55)

INTRODUCTION

Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire, c'est passer d'un univers à un autre : il passe de l'école à la famille (et inversement), c'est aussi un nouveau temps en collectivité, il a donc besoin de s'y sentir attendu et accueilli, et il doit pouvoir recréer un monde à lui.

Le projet pédagogique périscolaire vise à accompagner chaque enfant dans son développement personnel et social. Notre mission est de créer un environnement propice à l'autonomie, à la responsabilisation et à l'épanouissement de chaque enfant, tout en favorisant le vivre ensemble.

Notre projet pédagogique offre un cadre stimulant et bienveillant, permettant à chaque enfant de progresser vers une plus grande autonomie, de s'épanouir personnellement et d'apprendre à vivre ensemble.

Ce document n'est pas exhaustif, il sera retravaillé tous les ans avec l'équipe d'animation et sera si besoin réajusté en cours d'année.

LA STRUCTURE

Les enfants sont accueillis dans les locaux scolaires situés 17 Avenue CARAYON LATOUR (salle périscolaire, salle de motricité et restaurant scolaire) et dans des infrastructures municipales de proximité d'activité (cours d'école, complexe sportif Paul FAUBET, salle des fêtes).

L'âge des enfants fréquentant l'accueil périscolaire se situe entre 3 et 11 ans.

L'ENCADREMENT

Pour conduire et enrichir le projet pédagogique, la sollicitation d'intervenants extérieurs est possible. Ils interviennent ponctuellement, inscrits en supplément au sein de l'équipe d'encadrement. Les enfants restent sous la responsabilité de la directrice de l'accueil périscolaire.

Les animatrices assurant l'encadrement des mineurs au sein de l'accueil périscolaire sont soit :

- Titulaires d'un diplôme, d'un titre ou certificat de qualification prévu dans l'arrêté du 9 Février 2007 article 2 ou en cours de formation à l'un de ceux-ci.
- Agent de la fonction publique dans le cadre de leurs missions et relevant des corps ou cadres d'emploi spécifiques.
- Titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA).

Ces animatrices qualifiées doivent constituer 50 % de l'effectif d'encadrement requis par la réglementation. A ce titre, la réglementation permet que des personnes non qualifiées puissent exercer des fonctions d'animation, dans une proportion ne pouvant être supérieure à 20% de l'effectif minimum requis ou à une personne lorsque cet effectif est de trois ou quatre.

Notre accueil périscolaire est organisé sans PEDT, le taux d'encadrement applicable est le suivant :

- 1 animatrice pour 10 enfants âgés de moins de 6 ans.
- 1 animatrice pour 14 enfants âgés de plus de 6 ans.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Donner les moyens aux enfants de vivre les activités en complète autonomie ou en ateliers dirigés :

- Les animatrices aménagent des espaces où les enfants peuvent soit évoluer de façon autonome et réaliser une activité seuls, sans présence active de l'animatrice, soit en atelier dirigé sous la responsabilité d'une animatrice.

L'enfant doit pouvoir avoir la possibilité de choisir ses activités, être acteur de ses loisirs et lui permettre de décider lui-même de son temps libre.

- Favoriser le respect envers les autres et se respecter soi-même

L'apprentissage de la vie en collectivité passe avant tout par des notions de respect de ses camarades, des adultes, du matériel et de l'environnement.

C'est aussi :

- Apprendre à accepter les différences.
- Apprendre à accepter les autres.
- S'entraider.
- Partager.

Les animatrices expliquent et répètent les règles de base du fonctionnement de l'accueil périscolaire.

➤ Susciter la curiosité et développer le sens de la créativité.

La découverte de notre environnement, l'éveil à la culture, l'envie d'apprendre, de découvrir, de créer, amènent l'enfant à se construire, à développer un vrai sens critique, à affirmer ses choix et à s'épanouir.

C'est le rôle de l'équipe d'animation de l'accompagner dans ces apprentissages.

UNE JOURNÉE TYPE

ACCUEIL DU MATIN : de 7H20 à 8H20 :

L'accueil du matin est un temps calme où l'animatrice doit être disponible et à l'écoute, en fonction des besoins, autant pour les enfants que pour les parents.

Une tablette, pour l'enregistrement des arrivées des enfants, est mise en place.

Les activités du matin sont des activités libres (coloriage, lecture, jeux de société,...) mais peuvent aussi être un moment accordé à la proposition d'activités manuelles, ou consacrée à la prise du petit déjeuner fourni par les parents.

À 8H20 : les enfants de l'école élémentaire se rendent dans la cour de récréation. L'animatrice s'assure de la présence d'un professeur des écoles. Les enfants de l'école maternelle sont remis par l'animatrice aux professeurs des écoles dans leur classe respective.

RESTAURATION SCOLAIRE : de 11H30 à 13H20 (organisée en 2 services) :

Les plats sont sur le chariot, servis par le personnel de cantine. Les enfants des classes élémentaires se servent eux-mêmes avec la carafe d'eau, un responsable grand section maternelle est désigné pour aider les plus petits à se servir à boire cela permet de développer leur autonomie. Tout cela avec l'aide des adultes présents si besoin.

Concernant la distribution de nourriture, les personnes de service incitent à goûter de tout, mais ne forcent pas.

ACCUEIL DU SOIR : de 16H30 à 18H30

Pour les enfants de l'école élémentaire :

Ils se rendent seuls dans les locaux de l'accueil périscolaire. Après être passés aux sanitaires pour un lavage des mains.

Pour les enfants de l'école maternelle :

À 16h30, les institutrices amènent les enfants dans les locaux de l'accueil périscolaire. Ils sont accompagnés aux sanitaires par une animatrice.

Le goûter est pris le plus souvent à l'extérieur ou dans les locaux de l'accueil périscolaire en fonction des conditions climatiques.

A 16h45 le goûter fourni par la mairie (sauf pour les PAI) est servi aux enfants jusqu'à 17h15.

Ce temps de goûter est organisé comme un véritable temps d'apprentissage de la vie en groupe et de responsabilisation tout en favorisant l'autonomie.

Après le gouter, des activités sont proposées aux enfants de l'accueil périscolaire, selon le planning d'activités affiché à la porte du périscolaire et consultable sur le site de la mairie.

Le départ des enfants est échelonné jusqu'à 18h30, heure de la fermeture de l'accueil périscolaire.

L'heure de départ de chaque enfant est consignée dans la tablette.

Il est important de noter qu'une pénalité de retard est appliquée après 18h30. (Voir règlement intérieur 2026/2027).

LES ACTIVITES DU PERISCOLAIRES

Physiques et Sportives :

Nous proposons aux enfants des activités qui leurs permettent de développer leurs capacités motrices.

A travers les jeux sportifs, les enfants apprennent à mieux se connaître, à coopérer avec les autres et à respecter des règles simples.

Le sport favorise la confiance en soi, l'autonomie et le bien-être. Il est indispensable à leur développement moteur.

Dans cet objectif, l'équipe d'animation met en place :

- Des animations sportives avec intervenant au complexe Paul FAUBET (Avril/Mai)

Artistiques / manuelles :

Les activités manuelles sont pour l'enfant l'occasion d'agir sur son environnement avec ses mains en mettant en œuvre tout un ensemble de connaissances et de compétences pour atteindre un objectif : la réalisation d'un projet.

Elles permettent à l'enfant d'enrichir son imagination, sa créativité et de développer ses capacités psychomotrices : œil, main, pensée.

Les activités manuelles permettent à l'enfant d'utiliser du matériel qu'il n'a pas l'occasion d'utiliser couramment en faisant appel à de nouvelles techniques et de nouveaux supports.

Afin de consolider les notions du bien vivre ensemble et de citoyenneté, les activités manuelles et artistiques seront orientées vers l'art collaboratif sous forme de grand projet ou en participant à des événements organisés par la commune (téléthon...).

Quelques exemples :

- Octobre Rose : Création d'une fresque à l'école (ruban et empreinte de mains).
- Création pour le téléthon (Novembre).
- Décoration des boules de Noël pour le marché de Noël avec TLV (Décembre)

CONCLUSION

L'accueil périscolaire est un lieu où les enfants doivent s'amuser et s'épanouir en étant acteurs de leurs loisirs.

L'équipe d'animation s'engage en tout premier lieu à recevoir les enfants et les familles dans un climat de confiance mutuelle.

Animatrices et directrice travaillent en cohésion afin de favoriser et conditionner le bon fonctionnement de l'accueil dans l'intérêt des enfants et de leurs familles.

L'équipe d'animation a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des enfants, mais aussi aux attentes des familles.

Permettre aux enfants de grandir, de s'épanouir et de s'enrichir.